

— HEAD  
Genève

Bachelor HES-SO en Design  
HEAD - Genève

## DESCRIPTIF DE MODULE

Année académique : 2023-2024

**Hes·SO**  
Haute Ecole Spécialisée  
de Suisse occidentale  
Fachhochschule Westschweiz  
University of Applied Sciences and Arts  
Western Switzerland

<b>Domaine</b>	Design
<b>Filière</b>	Bachelor Architecture d'intérieur
<b>Titre du module</b>	<b>Représentation 2</b>
<b>Type de module</b>	Module d'orientation – Module obligatoire *
<b>Code</b>	12RE2
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Crédits ECTS</b>	3 ECTS
<b>Semestre</b>	Semestre 2
<b>Lieu</b>	HEAD – Genève
<b>Prérequis</b>	Sans prérequis
<b>Langues principales</b>	Français
<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p><b>Théorie de la représentation</b> : poursuivre l'acquisition des connaissances analytiques, critiques et productives des différents moyens de représentation de l'espace. Connaître les éléments incontournables de l'architecture d'intérieur permettant une inscription historique, et les principales questions ou problématiques liées à l'architecture et à l'espace. Savoir analyser différents systèmes de représentation et en déterminer les temporalités, styles et implications techniques. Intervenir à l'oral, débattre sur son champ disciplinaire, faire des liens entre ses propres références et d'autres champs (littérature, philosophie, sociologie etc.). Développer une aisance à savoir questionner, débattre, sélectionner. Privilégier des exemples ou des pensées qui pourront servir à s'inscrire ultérieurement dans une pratique contemporaine de l'architecture d'intérieur ou du design d'espace.</p> <p><b>Théorie et pratique des couleurs</b> : avoir un œil critique et averti sur la couleur et ses répercussions sur l'environnement bâti et l'architecture d'intérieur. Apprendre à « nommer », à « matérialiser » et à « mettre en espace » la couleur, afin d'étudier son interaction avec les formes et les matériaux, permettant ainsi d'explorer son potentiel identitaire. Élaborer des systèmes de représentation et de communication efficaces autour de la couleur et de ses effets, développer ses propres nuanciers, gammes ou claviers de couleur. Intégrer les notions fondamentales ayant trait aux questions chromatiques dans le processus de projet, afin de considérer la couleur comme une composante fondamentale de l'espace architectural.</p>
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p><b>Théorie de la représentation</b> : support de cours accompagné de projection d'images, d'extraits vidéos, de textes à lire entre les cours, afin de pouvoir dialoguer ensemble à la séance suivante. Les travaux du contrôle continu inciteront à la lecture, au commentaire critique, à l'analyse, à la restitution orale, écrite et graphique ainsi qu'au débat en groupe. Ces travaux pourront être individuels ou collectifs.</p>

	<p><b>Théorie et pratique des couleurs</b> : études de cas spécifiques, permettant l'analyse des rapports lumière-couleur, couleur-texture, figure-fond, plein-vidé, et introduction aux notions de température, valeur et saturation des couleurs. Présentations et discussions autour des approches théoriques de la couleur et des systèmes de classement les plus fréquents dans le domaine de l'architecture.</p>
<p><b>Modalités d'évaluation et validation</b></p>	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par la ou les professeur-e-x-s responsable-s du module et/ou de l'unité de cours. Le rangement des espaces communs et personnels, ainsi que l'assiduité et la participation aux enseignements font parties des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement.</p> <p>Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs.</p> <p>La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :</p> <p><b>Théorie de la représentation</b> : la somme des travaux fait l'objet d'une évaluation continue. Les travaux fournis en groupe seront notés individuellement. Les critères d'évaluation sont : l'assiduité et la participation proactive de l'étudiant-e-x aux enseignements et la qualité de la réalisation des travaux rendus (clarté graphique, audiovisuel, photographies, impression, qualité professionnelle des présentations, structuration des présentations orales, correction orthographique et grammaticale pour les textes). En cas de difficultés à faire agir le groupe, celui-ci pourra être supplanté par des tests de compréhension à la fin des séances.</p> <p><b>Théorie et pratique des couleurs</b> : exercices courts autour de la mise en couleur d'un espace intérieur préétabli, création d'un nuancier original ou conception d'un environnement à partir d'une couleur spécifique (maquettes, photomontages, manipulation d'images à l'aide de l'outil informatique, collages, etc). Les travaux fournis font l'objet d'une évaluation continue. Ceux réalisés en groupe sont notés individuellement.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant-e-x a obtenu la note moyenne minimum de 4 à chaque unité de cours du module. Les modules ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
<p><b>Modalité de remédiation et de répétition</b></p>	<p>Remédiation : possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5). Elle consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant-e-x concerné dans un délai fixé par le calendrier académique.</p> <p>Répétition : lorsque les crédits attribués au module ne sont pas acquis, le module doit être répété entièrement dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible lors de la répétition du module.</p>
<p><b>Enseignant-e-x-s</b></p>	<p>Javier Fernández Contreras, Federico Neder</p>
<p><b>Responsable du module</b></p>	<p>Javier Fernández Contreras</p>
<p><b>Descriptif validé le</b></p>	<p>30.06.2023</p>
<p><b>Par</b></p>	<p>Javier Fernandez Contreras, responsable de la filière Architecture d'intérieur de la HEAD – Genève</p>

\* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.